

**Conseil de Laboratoire IREMAM**  
Vendredi 10 juin 2022, Salle A 219 – 9h30

**PRÉSENTS (17) :**

- Richard JACQUEMOND
- Christelle VAYSSIÈRE
- Vanessa GUENO
- Amina BOUCHIHA
- Marine POIRIER
- Didier GUIGNARD
- Kamel CHACHOUA
- Nadjet ZOUGGAR
- Amélie CHEKROUN (Invitée)
- Thomas PIERRET
- Aurélie DUSSEYRE
- Laurence DUFRESNE
- Jairo GUERRERO
- Stéphane CERMAKIAN (Invité)
- François SIINO (Invité)
- Christine PELLETIER (Invitée)
- Isabelle LENOIR (Invitée)
- Juliette Honvault

**EXCUSÉS :**

- Cédric PARIZOT (donne  
procuration à Richard  
JACQUEMOND)
- Camille RHONE (donne  
procuration à Aurélie  
DUSSEYRE)
- Véronique LITAUDON
- Julien LOISEAU (donne  
procuration à Aurélie  
DUSSEYRE)
- Homa LESSAN-PEZECHKI  
(donne procuration à Kamel  
CHACHOUA)

**Ordre du jour**

- **Point d'étape sur l'évaluation HCERES**
- **Point d'étape sur l'exécution du budget**
- **Examen des candidatures à un contrat doctoral de l'ED 355**
- **Demande d'association**
- **Questions diverses**

## **I. Point d'étape sur l'évaluation HCERES**

R. Jacquemond présente le Document d'autoévaluation 2016-2021 qui a été transmis à l'HCERES via la DRV et qui a été diffusé à l'ensemble des membres du CL. Il revient sur les aspects – positifs et négatifs – les plus saillants de ce bilan et souligne l'inanité de la nouvelle procédure qui limite l'évaluation de l'HCERES au bilan du quinquennal (sexennal en l'occurrence) écoulé sans y associer le projet pour le quinquennal à venir. Nos tutelles elles-mêmes (CNRS et AMU) le regrettent ouvertement et en sont réduites à préparer une procédure distincte pour l'évaluation du projet du laboratoire, procédure dont on ignore encore le déroulé et le calendrier précis. On sait seulement que les choses se passeront à l'automne et qu'il convient donc d'engager dès maintenant au sein de chaque pôle la préparation de ce projet.

## **II. Point d'étape sur l'exécution du budget**

I. Lenoir et C. Pelletier présentent l'état des consommations des différentes lignes budgétaires. Sur une dotation annuelle totale de 158.400 € (AMU + CNRS), il reste 88 687 € au 9 juin (56 %) soit un niveau de consommation inférieur au niveau recommandé par les tutelles. Les postes les plus en retard sont le soutien aux publications et le colloque Insaniyyat (Tunis, septembre 2022). Le budget affecté aux foires du livre (3 000 €) devra sans doute être fondu avec celui de l'achat de livres dans la mesure où la médiathèque, suite au départ d'Olivier Dubois et au décès de Hassan Moukhliasse, a visiblement renoncé aux missions d'achat direct dans les foires du livres arabes et nous encourage à lui passer des commandes à partir du catalogue de son fournisseur Leila Books. Si l'on veut pouvoir continuer de suivre l'édition arabe en SHS, il va falloir prendre l'initiative de ces déplacements.

## **III. Candidatures à un contrat doctoral de l'ED 355**

Il y a 4 candidatures pour la campagne des contrats doctoraux de l'ED 355, sachant que l'IREMAM ne peut soutenir que 2 dossiers à ce concours :

- Camille Aubert (dir. Homa Lessan-Pezzechki et Nicolas Faucher)
- Mbaye Niang (dir. Manuel Sartori)
- Aysu Saban (dir. Nicolas Michel)
- Gabriel Terrasson (dir. Cédric Parizot)

Après discussion, les deux candidatures retenues sont : Aysu Saban (17 voix) et Gabriel Terrasson (9 voix). Les candidatures de Camille Aubert et Mbaye Niang obtiennent respectivement 5 et 3 voix.

## **IV. Demande d'association**

La demande d'association de Saïda Larej est approuvée à l'unanimité. R. Jacquemond indique qu'à partir de l'automne 2022 il répondra aux chercheurs demandeurs d'association à l'IREMAM de reporter leur demande à l'automne 2023 (sauf besoin impérieux) afin que les associations, étant liées au contrat quinquennal, puissent s'exercer durant le prochain contrat (2024-28).

## **V. Questions diverses**

Christelle Vayssière indique qu'après discussion avec l'ED 355, la participation des doctorants aux séminaires de recherche de l'IREMAM pourra être validée par l'ED au titre de leur formation. Elle mettra en place un outil facilitant le pointage des présents pour les organisateurs des séminaires. Elle leur conseille par la suite de partager ce document sur AmuBox pour que chaque intervenant puisse travailler sur un seul et unique document par séminaire.

Les doctorants pourront enregistrer leur participation à ces séminaires en l'inscrivant dans ADUM en sélectionnant la formation « hors catalogue ».

C. Vayssière rappelle également son rôle de coorganisatrice des Journées régionales des Correspondants formation (13 juin) et des Assistants de prévention (novembre 2022) organisées par la DR12.

**Levée de séance : 12h30**